

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 19 mars 2025
Date de l'affichage : 19 mars 2025
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 48 + 2 supplés + 7 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 57

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Numéro de la Délibération : 270325-DC-24

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Dominique MARGERIE, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Christèle MARIN, Colette DEWEZ, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Mickaël DEQUIN, Francis CHABLE, David LAZARUS, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Denis JACOB, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Philippe ELOY, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Carine LUGEZ, Marie-France SERRA, Maud MATHONAT, Viviane AKAPOVI, Caroline MARTIN, Michèle BRICHEZ, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, M. Jean-Jacques DUMORTIER, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Alain ARNOLD, Charles-Antoine de NOAILLES, Robert JOYOT, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont supplés :

- M. Alain ARNOLD par M. Dany BULTEUX.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

Dont représentés :

- M. Jean-Jacques DUMORTIER par M. Olivier DOUCHET.
- Mme Marie-France SERRA par M. David LAZARUS.
- M. Patrice GOUIN par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAPOVI par Mme Nathalie SABOT.
- Mme Caroline MARTIN par M. Alain GUERINET.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller communautaire de la commune d'Ercuis.

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'avis de la commission des finances du 19 mars 2025 ;

Considérant :

- Les résultats du compte administratif 2024 du budget annexe Assainissement tel que présenté :

	Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	5 654 775,72	2 178 757,23	7 833 532,95
Investissement	-1 001 333,66	221 094,63	-780 239,03
Total	4 653 442,06	2 399 851,86	7 053 293,92

Dont :

		Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Assainissement collectif	Fonctionnement	5 654 775,72	2 098 531,37	7 753 307,09
	Investissement	-994 816,42	263 712,23	-731 104,19
	Total Assainissement collectif	4 659 959,30	2 362 243,60	7 022 202,90
SPANC	Fonctionnement		80 225,86	80 225,86
	Investissement	-6 517,24	-42 617,60	-49 134,84
	Total SPANC	-6 517,24	37 608,26	31 091,02
Total Général		4 653 442,06	2 399 851,86	7 053 293,92

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2024 du budget annexe Assainissement comme suit :
 - Section de fonctionnement : compte 002 (recettes) : 6 283 532,95 € (dont 30 225,86 € pour SPANC)
 - Affectation au compte 1068 (recette d'investissement) : 1 550 000 € (dont 50 000 € pour SPANC)
 - Section d'investissement : compte 001 (dépenses) : 780 239,03 € (dont 49 134,84 € pour SPANC)
- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2025 du résultat cumulé 2024.

Le secrétaire de séance,



Jean-Marie NIGAY

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Signé électroniquement le 29/03/2025,
par DESLIENS Pierre, Président.

Le Président,

Pierre DESLIENS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
060200060/20250327-270325-DC-24-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/03/2025
Affichage : 31/03/2025